



**RFCP**   
Réseau français de la  
construction en paille

## FICHE D'INSCRIPTION

# Formation Construction **Paille**

cadre des règles professionnelles CP2012

Du 13 au 17 décembre 2021



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Tel : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Mail : .....

Statut :  Artisan.e  Chef.fe d'entreprise  Salarié.e du bâtiment  
 Personne en reconversion  Demandeur.r.se d'emploi  
 Particulier.ère  Autre : .....

Métier : .....

---

- Avez-vous déjà des connaissances sur la construction paille ?

oui  non

- Sont-elles :  moyennes  bonnes  très bonnes

-Avez-vous déjà utilisé les matériaux suivants dans la construction ?

Ossature bois :  oui  non

Enduits à la chaux :  oui  non

Enduit à la terre :  oui  non

Paille dans la construction :  oui  non





- Avez-vous déjà pris connaissance de l'ouvrage sur les règles professionnelles de construction en paille ?

oui                       non



- Avez-vous des souhaits pour cette formation ?

.....  
.....  
.....  
.....

**Pour financer votre formation :** En fonction de votre situation, le coût pédagogique des modules de formation qui s'élève à **1285€** peut-être pris en charge dans le cadre de dispositifs (Plan de formation entreprise, dispositif Pôle Emploi...). Informez-vous auprès de votre employeur.se ou de votre conseiller.ère Pôle Emploi.

**Déroulement de la formation :**

- Les journées de stage commencent à 9h00 et se terminent le soir entre 17h00 et 18h00.
- Les repas et hébergements sont à votre charge.
- Pour les modules techniques, pensez à vous munir de vêtements et chaussures de chantier, casque. En fonction de la technique mise en œuvre, une liste de petit outillage vous sera transmise avant le début du stage.

**En cas d'annulation :**

- De notre part : ECLIS se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage une semaine avant le début de la session en cas de nombre de participants insuffisant.
- De votre part : Les désistements sont pris en compte 15 jours avant le début du module. Passé ce délai, si le stagiaire n'est pas remplacé.e, les 30 % d'arrhes versées à la réservation seront encaissées (sauf cas de force majeure).

***Afin de confirmer votre réservation, merci de joindre un chèque (à l'ordre de la SCIC ECLIS) d'arrhes correspondant à 30% du montant total de la formation soit : 380€***

***Le solde sera à remettre en début de stage.***

Fait le ..... À ..... Signature :

**Questionnaire / Bulletin d'inscription et chèque d'arrhes à retourner  
à la SCIC ECLIS avant le 10 décembre 2021  
À l'adresse suivante : SCIC ECLIS, 20 rue de la Violette, 22100 QUEVERT**